

1.00 crédits	7.0 h	Q2
--------------	-------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience de la mission de l'expert comme intermédiaire de la Justice (enjeu) • Savoir gérer une mission dans le respect des règles fixées par le Code Judiciaire • Avoir une vue réaliste de la mission d'expertise
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Par oral, à livre ouvert.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Partie théorique exposant le rôle de l'expert, les compétences requises, l'objet des missions. • La gestion de la mission d'expertise, le canevas d'une mission, exemple à partir de cas vécus (Power Point) • La rédaction du rapport (Power Point) : Théorie et pratique à partir de cas vécus
Contenu	<p>2 aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion de l'expertise (Administration, application du code judiciaire) • La mission technique
Bibliographie	Notes de cours personnelles.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat inter-universités en expertise judiciaire : spécialisation en expertise immobilière	EXIB2FC	1		